



01 Inscription pour les contrôles et la certification bio agricole

Nom / Prénom	
Nom de l'exploitation	
Adresse	
NPA / Lieu	
Téléphone	
Portable	
E-Mail	
Langue de correspondance	<input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Français

Numéro cantonal d'exploitation		N° TVD	
Numéro cantonal deuxième site*		N° TVD	
Numéro cantonal troisième site*		N° TVD	

Exploitation partenaire (Communauté CPE, PER, d'assolement; exploitation avec laquelle des parcelles sont échangées, etc.)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
--	---

Nom / Prénom exploitation partenaire*	
Adresse	
NPA / Lieu	
Numéro cantonal exploitation partenaire	N° TVD

*Site de production, exploitation d'estivage etc. Veuillez énumérer tous les sites et/ou exploitations partenaires sur une feuille séparée.

Reconversion souhaitée pour la saison	<input type="checkbox"/> Bio Suisse <input type="checkbox"/> Ordonnance bio
L'exploitation est/était déjà certifiée Bio	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui, numéro bio:
Notre exploitation reçoit des paiements directs	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Surface agricole		ha
Cultures arables (yc. légumes stockés et conserves)		ha
Légumes (culture sous abri)		ha
Cultures horticoles		ha
<input type="checkbox"/> Baies <input type="checkbox"/> Vignes <input type="checkbox"/> Vergers intensifs		ha
Elevage	<input type="checkbox"/> Bovins <input type="checkbox"/> Porcs <input type="checkbox"/> Volailles <input type="checkbox"/> Petits ruminants <input type="checkbox"/> Autres	

Autres branches agricoles (p.ex, apiculture, champignons, poissons, cueillette sauvage, etc.) :

Remarque:	



02 Structure de l'exploitation

L'ensemble de l'exploitation est gérée de manière biologique et dispose de son propre centre d'exploitation.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Seule une partie de l'exploitation est gérée selon le mode de production biologique (conformément à l'article 7 de l'OBio).	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Certains bâtiments ou installations sont loués ou mis en location.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
La reconversion à l'agriculture biologique se fait par étapes (selon l'article 9 de l'OBio).	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Remarque:	

03 Transformation à la ferme/ Vente directe

- Vente et/ou commercialisation de produits bio
- Vente et/ou commercialisation de produits bio et conventionnels
- Transformation de produits bio
- Transformation de produits bio et conventionnels
- Chiffre d'affaire des produits du commerce jusqu'à CHF 15'000.00 plus de CHF 15'000.00
- Propre vinification bio et conventionnels
- Propre vinification bio
- Chiffre d'affaire de vos propres produits jusqu'à CHF 15'000.00 plus de CHF 15'000.00

04 Documents à joindre

Exploitation **avec** paiements directs

- Données cadres cantonales

Exploitation **sans** paiements directs

- Plan d'exploitation actuel, y compris les informations sur la surface (cultures en ha)
- Cheptel (type et nombre)

05 Inscription

L'inscription doit être effectuée au plus tard le 31.12. et est obligatoire. Par cette inscription, les règlements et tarifs en vigueur de Bio Test Agro SA sont acceptés.

Lieu et date

Signature